INFORMATIONS

cadre de vie
jeunesse
initiatives
associations
festivités

Lou Bouïarguié

Le magazine de l'information municipale

*avec le tag ce magazine se prolonge sur votre smartphone

n°11 | janvier 2011

Maurice Gaillard et l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs voeux

Bouillargues
en Costières

Accents sur...

sommaire

- 3 Éditorial
- 4 - 7 Travaux du conseil
- 8 - 9 Eau et assainissement
- 10 - 11 Environnement
- 12 - 13 Jeunesse
- 14 - 15 Comité Socio-Culturel
- 17 - 23 Brèves
- 24 -27 Aînés
- 28 - 33 Sports et loisirs
- 34 - 35 Animations associatives
- 36 - 39 Tradition Taurine
- 40 Agenda

LE TAG
MODE D'EMPLOI

Nouveau : votre magazine se prolonge désormais sur votre smartphone

➨ Télécharger gratuitement le lecteur de code 2D (ou "tag") sur l'application store de votre smartphone ("mobile tag" sur IPhone, ou cherchez "lecteur QR code")

➨ Lancez le lecteur de code 2D

La caméra s'ouvre automatiquement.

Sur certains téléphones, le tag est reconnu immédiatement, sur d'autres modèles il faut le photographier.

➨ Accédez aux contenus multimédia

➨ Astuce : approchez lentement le téléphone vers le tag, celui-ci doit être au milieu de l'écran.

➨ Nécessite une connexion 3G

Horaires de la mairie

Tous les jours :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

sauf le vendredi fermeture à 17h

Tél. 04 66 20 10 88, fax. 04 66 20 44 96

mairie.bouillargues@wanadoo.fr

Adresse bulletin municipal :

loubouiarguie@orange.fr

PEFC

Journal de Bouillargues

Directeur de la publication : Maurice Gaillard

Rédacteur en chef : Françoise Lacassagne

Comité de rédaction :

Mmes Garnier, Cheiron et Lambertin

Régie photos : mairie de Bouillargues, les associations et M. Jacquet

Conception/réalisation :

ASHAÉ communication, tél. 06 45 36 43 48

Reproduction charte graphique interdite

Au revoir 2010, bonjour 2011...

(Édito)

« Nous voici à l'aube de 2011. L'équipe élue continue de s'investir dans son projet annoncé de rénovation du patrimoine : le parc Blachère, nouveau lieu de vie des associations.

« La réforme territoriale prévue Iaisse peser sur son financement et dans le temps, des zones d'ombre, nous saurons faire la différence entre crise et réforme."

Bouillarguaises, Bouillarguais, Chers amis,

L'année 2010 s'efface derrière nous. Notre mémoire retient de ces derniers jours le souvenir des traditionnelles festivités de fin d'année passées en famille ou avec des amis. Toutefois, j'ai une pensée particulière pour ceux qui sont plongés dans la peine par la solitude, la maladie, la disparition d'un proche, les difficultés financières ou professionnelles. Cette crise qui persiste et qui dissimule sa réalité par la dignité de ceux qui sont touchés, nous oblige à apporter notre soutien et notre solidarité envers nos concitoyens. Je vous assure que la commune, avec tous les moyens dont elle dispose, s'engage à apporter son aide.

Nous voici à l'aube de 2011. L'équipe élue continue de s'investir dans son projet annoncé de rénovation du patrimoine : le parc Blachère, nouveau lieu de vie des associations. La clef de toute réussite reste la gestion financière. La réforme territoriale prévue laisse peser sur son financement et dans le temps, des zones d'ombre, nous saurons faire la différence entre crise et réforme. Mais nous sommes prêts pour affronter d'éventuelles difficultés financières, si tel était le cas, avec courage et détermination.

Le maire et les élus, éléments de base de la démocratie, par un dialogue quotidien avec les administrés vous écoutent et vous entendent. Les transferts de compétences vers l'agglomération de Nimes Métropole donne l'impression d'une perte de prérogatives pour la commune mais sur le plan politique notre influence reste intacte avec l'assurance d'une économie pour tous. Au seuil de cette nouvelle année je n'oublie pas le travail important de nos agents municipaux effectué à la satisfaction de tous.

Pour conclure cet éditorial et au nom du conseil municipal je vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente mes meilleurs voeux de santé et de bonheur. ■

MAURICE GAILLARD,
MAIRE DE BOUILLARGUES

voeux

Samedi 8 janvier
à 11h à la Bergerie
Maurice Gaillard
présentera ses voeux
aux habitants

Comptes-rendus des conseils municipaux

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2010

Il est adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : MODIFICATION DES STATUTS

Transfert de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères.

M. le maire procède à la lecture de la note de synthèse relative au transfert des compétences «collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés» à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole. Il présente ensuite M. Caillois - directeur général de la communauté d'agglomération, M. Guigues, directeur du service ordures ménagères, Mme Maillard, directrice adjointe, chacun étant là pour apporter une réponse précise à toutes les questions que poseront les élus.

En l'absence de questions posées aux intervenants extérieurs, M. le maire soumet au vote de l'assemblée le transfert de la compétence collecte et traitement des déchets. Celui-ci est adopté par 23 voix pour et 3 refus de vote (MM. Raffin et Martin, Mme Chabaud).

Extension de compétences en matière d'assainissement non collectif

M. le maire lit la note de synthèse qui rappelle que la communauté d'agglomération est déjà compétente en matière de «prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif», il s'agit seulement d'étendre celle-ci. Plusieurs communes ont des fonctionnements différents, Nîmes Métropole devra harmoniser les systèmes usités afin de faire avancer le dossier.

L'opposition pense à nouveau qu'on demande aux élus de décider d'étendre une compétence à la communauté d'agglomération, mais sans savoir ce qui est prévu exactement.

QUESTIONS DIVERSES

DE LA PLACE AUX LILAS

une amélioration du cadre de vie

Il s'agit d'un parking public ouvert à tous les riverains, y compris ceux de l'impasse des Llilas. L'objectif reste l'aération du quartier, indispensable dans toute politique d'amélioration du cadre de vie des habitants.

TOQUé du TOKEN ?

Une évolution dans la gestion de la carrière des agents municipaux.
Cette procédure consiste
en la mise à disposition d'un appareil permettant aux collectivités adhérentes de consulter l'ensemble des carrières des agents municipaux et notamment de mettre à jour elles-mêmes les carrières: échelons, grades, notations, formations, congés , etc.

Il est rappelé que le conseil municipal a élu des représentants qui siègent et travaillent à Nîmes Métropole. Les décisions sont proposées et prises en connaissance de cause par les élus.

À l'issue du débat la modification de l'article 4 des statuts de Nîmes Métropole, incluant la prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif et l'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est approuvée par 23 voix pour et 3 refus de vote (MM. Raffin et Martin, Mme Chabaud).

Acquisition de terrain

Acquisition d'un terrain impasse des Lilas afin de créer une aire de stationnement. Il s'agit d'un parking public ouvert à tous les riverains, y compris ceux de l'impasse. L'objectif reste l'aération du quartier, indispensable dans toute politique d'amélioration du cadre de vie des habitants.

■ Chronologie des faits :

⇨ L'impasse privée appartient en indivision aux riverains et aux propriétaires des deux terrains mitoyens. L'un d'eux a obtenu un permis de construire, annulé par le tribunal administratif à la suite d'un recours.

⇨ La mairie, qui projette la création d'un parking sur l'ensemble des surfaces, obtient une promesse de cession à titre gracieux des propriétaires de cette impasse.

⇨ La commune souhaite réaliser ce projet pour créer de nouvelles places de stationnement. Elle achète le terrain de M. Boulet, négociera l'achat de celui de la famille Sabatier-Debutte et procèdera à l'acquisition de la totalité de l'impasse sans renoncer à un accord consensuel.

À l'issue de ces explications, l'acquisition de la parcelle de terrain appartenant à M. Boulet, au prix de seize mille euros est approuvée par 23 voix pour et 3 abstentions (MM . Raffin et Martin et Mme Chabaud).

Remboursement d'un trop-perçu à l'assurance GROUPAMA

La commune doit rembourser à GROUPAMA une somme qu'elle a perçue à deux reprises par les assurances, au titre d'un sinistre survenu sur la porte vitrée de la salle des fêtes la Bergerie. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Remboursement de frais engagés par la résidence du Languedoc en 2009

La résidence du Languedoc a engagé 3 019.37€ de dépenses en 2009, préalablement à la réalisation par la commune des travaux relatifs à la légionelle. Il s'agit aujourd'hui d'une régularisation. Engagement avait été pris à l'époque de rembourser ces frais à la Résidence du Languedoc.

Le remboursement est approuvé à l'unanimité.

Vidéoprotection

M. le maire reprend la note de synthèse relative à la vidéoprotection.

Les élus se sont rendus à Saint-Gilles pour connaître les résultats de la mise en place de la vidéoprotection : la commune a constaté une baisse de la délinquance de l'ordre de 30 à 40 %. Or, Bouillargues a connu une augmentation de l'ordre de 10% pour les délits relatifs aux cambriolages, dégradations et vols de voitures.

M. le maire explique que rien n'est encore défini.

Les services de gendarmerie ont besoin d'une délibération de principe pour leur garantir que la commune souhaite bien s'engager dans le projet et non qu'elle demande une étude au titre d'une simple information.

Les services de l'État vont proposer des emplacements où seront installées des caméras; les films seront enregistrés dans un local fermé durant une dizaine de jours. La consultation sera possible seulement sur ordre du juge.

Par ailleurs tous les sites privés seront «floutés».

L'entretien sera à la charge de la mairie, il sera de l'ordre de 5 à 10 % du montant investi.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet officiel de la mairie

Les services de l'État réaliseront l'étude mais c'est la commune qui prendra les décisions.
La question de la sécurité est une mission qui relève de la compétence du maire. À ce titre il détient des informations confidentielles. La question aujourd'hui est de savoir si le conseil municipal souhaite ou non que le maire travaille avec la gendarmerie sur une éventuelle mise en place de la vidéoprotection.

À l'issue du débat, le conseil municipal approuve par 19 voix pour, 1 abstention (JL.Meyrueis), 1 voix contre (M.Illouz) et 5 refus de vote (MM. Raffin et Martin – Mmes Chabaud, Gros et Chapon).

Convention avec le centre de gestion pour la mise à disposition d'un « TOKEN »

Le CDG met en place une procédure de dématérialisation des échanges avec les communes. Une première étape consiste en la mise à disposition d'un appareil permettant aux collectivités adhérentes de consulter l'ensemble des carrières des agents municipaux. À terme, l'objectif est que les communes mettent à jour elles-mêmes les carrières : échelons, grades, notations, formations, congés (maladie, maternité, parentaux, etc.). Pour concrétiser ce partenariat, la commune doit signer une convention avec le CDG. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2010

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2010

Le PV est approuvé par 26 voix pour et 3 abstentions (M. Illouz et Mmes Gros et Chapon)

Abattement fiscal pour les foyers composés d'au moins une personne handicapée

La trésorerie de Nîmes banlieue a expliqué que l'abattement que peuvent voter les communes sur les trois taxes directes (FB, FNB, TH) de 10% s'appliquait sur la valeur locative moyenne de la commune (fixée à 3 905€ pour Bouillargues, auquel s'ajoute un abattement de 15.4 %).

Cet abattement spécial de 10% peut concerner les foyers composés d'au moins une personne handicapée, remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité,
- être titulaire de l'AAH,
- être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence,
- être titulaire de la carte d'invalidité,
- occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus.

L'information passe par la déclaration d'impôt sur le revenu dont les informations servent de base au calcul des taxes.

EN BREF

SOUTENONS ceux qui ont un handicap

Le service HANDIGO transporte une dizaine de personnes handicapées résidant sur Bouillargues. La MDPH elle, a récemment informé la commune que 84 personnes relevaient d'un handicap. Un potentiel non négligeable de personnes qui pourraient bénéficier d'un abattement spécial de 10% sur les 3 taxes directes (FB, FNB, TH) prélevées par la commune.

Point-Emploi, Point-Relais et Cyberbase un principe renouvelé...

Des PAV dans le paysage

Des Points d'Apports Volontaires constitués de cuves récupérant les déchets.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES
Frais de fonctionnement des écoles

Les frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année scolaire 2009/2010 s'élèvent à : 304,50€ par enfant pour l'école primaire, 1 140,33€ pour un enfant inscrit en maternelle. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Convention de réciprocité avec la commune de Saint-Gilles

Convention pour l'année scolaire 2010-2011 ayant pour objet de régler les frais pour les enfants dont les parents sont enseignants.
Décision approuvée à l'unanimité.

Renouvellement de la convention-cadre avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole

La MDE, créée le 7 décembre 2005 et labellisée dans le cadre du plan de cohésion sociale, a signé une convention-cadre avec la commune formalisant les relations entre les deux partenaires afin de faire du Point-Emploi un "Point-Relais" où a été implanté "l'espace Cyberbase emploi". Cette convention s'achève le 31 décembre 2010, avec possibilité de reconduction annuelle par avenant.
Le conseil municipal approuve la prolongation de celle-ci.

Points d'Apports Volontaires (P.A.V.) : réalisation d'un emprunt et demande d'aide financière

Aménagement des Points d'Apports Volontaires en colonnes enterrées aux sites suivants :
⇨ Parking du stade, chemin des Aiguillons, parking du gymnase, place du Puits de l'Olivier, parking de la Pompe, route de Nîmes, rue Bel Horizon, route de Rodilhan.
La consultation va être lancée.
Le dossier sera ensuite transféré à la communauté d'agglomération dans le cadre du transfert de la compétence "transport et collecte des ordures ménagères". Deux cuves seront aménagées, dont l'une récupèrera les déchets et sera vidée par le prestataire de service actuel, à savoir l'entreprise OCEAN qui nous a confirmé être équipée pour soulever les conteneurs de récupération. Seule une borne dépasse de la chaussée.
En ce qui concerne le coût, l'ensemble des dépenses sera transféré à Nîmes Métropole.
L'emprunt à contracter est d'un montant de 240 000€. Une demande d'aide financière à l'ADEME est envisageable.
Décision approuvée à l'unanimité.

Congrès des maires

Le remboursement des frais des élus ayant participé au congrès des maires 2010 est approuvé à l'unanimité.

Garantie d'emprunts contractés par la SA «Un Toit pour Tous»

La société HLM "Un Toit Pour Tous" a récemment sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières, des prêts initialement garantis par la commune de Bouillargues.
Le montant de la garantie s'élève à 50% du montant total des prêts. Le taux obtenu après renégociation est de 2.42 %.
À l'issue de ces échanges, le conseil municipal approuve à l'unanimité,

Signature d'un Contrat Pédagogique Ecole Entreprise (CPEE) avec le lycée Saint-Exupéry

Il permettrait à une jeune Bouillarguaise de poursuivre sa formation MASTER 1 en ressources humaines-management.
Cette formation s'étend de novembre 2010 à août 2011, pour environ une présence de 1110 heures.
Le contrat de professionnalisation entre la commune et le lycée Saint-Exupéry sis à Mauguio est approuvé à l'unanimité.

L'intégralité des procès verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet officiel de la mairie

Nîmes métropole accompagne la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Coup de pouce du SPANC

Depuis février 2007, le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Nîmes Métropole s'est engagé dans les missions que lui confèrent les lois sur l'eau et les milieux aquatiques de 1992 et de 2006 : le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

par Denis Calvié
1er adjoint mairie de Bouillargues
délégué aux travaux

vice-président de Nîmes Métropole
délégué à l'eau brute

Un premier recensement mené en 2006 a permis d'évaluer le parc présent sur le territoire de Nîmes Métropole : environ 10 000 installations équipant des immeubles qui ne sont pas raccordées ou raccordables à un réseau public de collecte des eaux usées.

Le diagnostic de l'existant conduit à caractériser et classer les installations en 2 catégories : installation satisfaisantes et installations non satisfaisantes.

Les propriétaires d'installations non satisfaisantes qui présentent un impact sur le milieu et / ou un risque sanitaire disposent d'un délai règlementaire de 4 ans pour réhabiliter leurs installations. En septembre 2010, 5360 contrôles ont été réalisés dont 2161 installations «non satisfaisantes».

Afin d'accompagner les propriétaires d'installations qui sont «non satisfaisantes» et qui de plus présentent un risque majeur (atteinte à la salubrité publique, pollution de la ressource en eau, impact milieu) dans la réhabilitation (travaux de mises aux normes) de ces installations, les collectivités peuvent se doter, si elles le décident, de la compétence «réhabilitation», conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Cette dernière doit toutefois être prévue dans les statuts de la collectivité ; ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

La compétence réhabilitation permettra à Nîmes Métropole d'accompagner ces propriétaires, en percevant notamment pour leur compte, les aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cette aide forfaitaire de 2600€ s'adresse uniquement aux propriétaires dont l'installation aura été identifiée «point noir» lors du diagnostic. Le nombre d'installations qui répondent aux critères de l'agence de l'eau et peuvent être qualifiées, au-delà du classement «non satisfaisant», de «point noir» est, à mi-opération en septembre 2010, d'environ 444.

Il est donc proposé aux communes de Nîmes Métropole d'approuver la modification des statuts de la communauté d'agglomération afin de permettre au Service Public d'Assainissement Non Collectif de percevoir et réserver les aides aux particuliers, via une convention de mandat avec l'agence de l'Eau.

Le service urbanisme tous les matins
04 66 20 67 33

Puits et forages privés : une déclaration en mairie est obligatoire !

Ce que dit la loi

Depuis le 1er janvier 2009, le particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique (que ce soit un puits, un forage ou une simple prise d'eau), doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie. Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 fait l'objet d'une déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux. Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent obligatoirement avoir été déclarés avant le 31 décembre 2009 ! Mais, il n'est pas trop tard…

Qu'est ce qu'un forage ou puits à usage domestique ?

Pour simplifier, est assimilé à un usage domestique tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ par an, destiné aux besoins usuels d'une famille (alimentation, hygiène, lavage, jardinage, piscine, etc.).

Une déclaration pour quoi faire ?

Tout d'abord, un enjeu environnemental : la déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes d'eau souterraines. En effet, **l'eau est un bien commun à protéger.** Mal réalisés, les ouvrages de prélèvement, qui constituent l'accès à cette ressource, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation. Mais aussi un enjeu de santé publique : le recensement des puits et forages privés permettra en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

Quelles sont les démarches obligatoires pour les particuliers ?

Les forages et puits domestiques doivent être déclarés à la mairie du lieu où ils sont implantés. L'imprimé de déclaration d'ouvrage est disponible en mairie où peut être téléchargé sur le lien suivant*

Pour tout renseignement Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières au 04 66 88 83 14

*htttp://ww.gard.equipement.gouv.fr/IMG/pdf//OR_declaration_des_forages_domestiques_cle051a68.pdf

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS : une nouvelle compétence pour Nîmes Métropole

À l'issue d'une année de concertation et d'études, menées autour du diagnostic de l'existant, de l'analyse financière et de l'élaboration d'un plan d'action, le Conseil Communautaire de Nîmes Métropole s'est prononcé en faveur de la prise de compétence «Collecte et traitement des déchets ménagers», le 5 juillet dernier.

Cette nouvelle compétence, destinée à améliorer le service rendu aux habitants de l'agglomération, sera effective dès le 1er janvier 2011.

À cette date, 60 agents issus de syndicats intercommunaux et des communes de l'agglomération intégreront la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers, au sein de Nîmes Métropole et assureront la gestion de la collecte et des déchetteries des 27 communes du territoire. C'est dans ce cadre que Sandrine Dumas quittera ses fonctions au service environnement de la mairie de Bouillargues pour rejoindre la nouvelle équipe de Nîmes Métropole.

Pour le confort des usagers, les jours de collecte et les horaires d'ouverture des déchetteries restent inchangés. Un numéro de téléphone unique est également mis en place pour toutes questions relatives aux déchets ménagers ou toutes demandes de cartes d'accès à la déchetterie, de bacs ou de composteurs.

Ce numéro sera opérationnel à compter du **1er janvier 2011.**

Nîmes Métropole
Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers
Numéro unique : 04 66 02 54 54

Les refus de tri

Le dernier contrôle effectué pour la commune a montré un taux de refus avoisinant les 38% !

Afin de connaître la qualité du tri sur les communes adhérentes au Sitom Sud Gard, des caractérisations sont régulièrement réalisées sur un échantillon de tri sélectif d'environ 35 kg. Tous les déchets sont triés par nature (acier, alu, carton ondulé bru, tétra, films PE, PEHD, PET clair, PET foncé, verre, refus…) puis pesés. Le but de cette modélisation est de vérifier la proportion des divers produits qui composent le tri sélectif ainsi que le taux des refus de tri. Le dernier contrôle effectué, pour la commune et en présence d'un agent de la collectivité, a montré un taux de refus avoisinant les 38% ce qui est plus élevé que d'habitude (présence de bois, de chaussures, de sacs d'ordures ménagères, d'emballages non recyclables, d'emballages imbriqués, de bouteilles plastiques non vidées, de caisses en plastique, etc.).

Les sacs fermés contiennent bien souvent des déchets sales qui, une fois déposés dans la benne, sont compactés puis déchirés salissant ainsi très rapidement tous les déchets propres se trouvant à côté.

Les refus de tri sont ensuite acheminés à l'incinération ce qui implique un coût de transport et de traitement supplémentaire à la charge de la commune (et non négligeable!). Face à ces constatations, la mairie de Bouillargues demande à chacun d'être un peu plus vigilant quant à la nature des déchets déposés dans les bacs ou sacs de tri.

MAINTENONS NOS EFFORTS

La commune de Bouillargues vient d'éditer son premier magazine sur le développement durable qui retrace notamment les actions et les efforts menés dans ce sens par la commune. Le magazine a été distribué dans les boîtes aux lettres. Pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu, vous pouvez venir à la mairie en chercher un exemplaire.

Rappel des consignes de tri

Le bac bleu *ne doit contenir que des emballages ménagers, non imbriqués les uns dans les autres, en plastique, carton ou métal (acier ou aluminium). Aucun dépôt d'ordures ménagères, pas de petits emballages, pas de pots de yaourt, pas de polystyrène, pas de papiers gras ou salis, pas de boîtes avec des restes, pas de boîtes d'œufs en plastiques, pas d'emballages de charcuteries avec cellophane.*

Les Dépôts sauvages sont interdits au pied des colonnes d'apport volontaire

Régulièrement, des dépôts de déchets en tout genre jonchent le sol au pied des colonnes à verre, papiers ou textiles. Ces dépôts, actes d'incivilité, créent une nuisance et une source de pollution désagréable pour notre environnement.
De plus, ils sont strictement interdits et sont passibles d'une amende comme le prévoit l'article 5.632-1 du Code pénal: **"est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit".**
Le ramassage des déchets et des débris est effectué une fois par semaine par la société en charge de la collecte. Lorsque des dépôts sauvages sont constatés, cela oblige les services techniques de la mairie à envoyer un agent pour nettoyer ces colonnes et coûte à toute la collectivité.

la colonne textiles située à la route de Nîmes a été délocalisée sur le parking du stade

RAPPEL SUR LA GESTION DES DÉCHETS

En application de l'arrêté relatif à la gestion des déchets sur la commune, les conteneurs ou sacs (tri et ordures ménagères) doivent être sortis la veille de la collecte soit à partir de 20 heures et doivent impérativement être rentrés après le passage de la benne soit avant 14h.
Il est interdit de laisser stationner des bacs ou sacs en dehors des jours et heures de collecte sous peine de contravention.

➨ le bac bleu ne doit contenir que des emballages ménagers valorisables sous peine dêtre refusés

➨ tout bac bleu utilisé pour dépôts d'ordures ménagères et présenté sur la voie publique un autre jour que celui de la collecte sélective sera refusé

➨ le surplus de tri peut être déposé dans des sacs plastiques traditionnels à condition de les présenter ouverts à la collecte afin que le rippeur puisse juger de la qualité du tri contenu à l'intérieur

➨ tout dépôt de végétaux avec les ordures ménagères entraînera le refus du conteneur ou du sac: ils doivent être amenés à la déchetterie pour y être valorisés en compost.

Une ère nouvelle à Charles Péguy

La journée course d'orientation à la Bastide

Il est bien connu qu'à Charles Péguy, enfants, parents et enseignants ne s'ennuient pas. Depuis le début de l'année, la communauté éducative s'est investie pour modeler plusieurs actions et manifestations...

En effet l'école bouge et ça se ressent avec notamment:

- la création du site internet de l'école
- la journée course d'orientation à la Bastide
- une chasse au trésor
- des créations culinaires autour des cinq continents pour la semaine du goût
- des ateliers d'éveil à la foi qui se sont clôturés par une exposition
- un challenge inter-classes de créations pâtissières

Retrouvez-nous sur la Toile: www.ecolecharlespeguy.fr l'actualité de Charles Péguy et les actions à venir y sont exposées.

Après un temps d'analyse et d'observation, l'équipe éducative se penche désormais sur les fondamentaux de l'école. En effet depuis le mois de septembre, un nouveau projet d'établissement se dessine. Il est question ici de définir les véritables valeurs éducatives qui seront transmises aux enfants et de mettre en place les projets pédagogiques qui permettront de les vivre. Pour cette année, le projet "Solid'Arts" amènera chaque membre de la communauté éducative à s'investir. Il ne s'agit pas de proposer une palette d'activités rendant les enfants consommateurs, mais bien d'un projet fédérateur favorisant les apprentissages et mettant en valeur chaque enfant dans son individualité, sa créativité et sa sphère sociale. L'atelier est ouvert, chaque artiste pourra maintenant mettre sa touche de couleur pour que la joie, la solidarité, la bonne humeur et l'envie d'apprendre soient gravées dans les murs et les cœurs de Charles Péguy. C'est sur ce modèle que les traditionnels loto et marché de Noël de l'école se sont déroulés. De plus cette année, la communauté éducative de Charles Péguy a œuvré contre la maladie en participant activement aux manifestations du Téléthon organisées par la mairie de Bouillargues.

L'ALSH

L'accueil de loisirs municipal de Bouillargues prend de l'ampleur, de plus en plus de jeunes pour de plus en plus d'activités...

Au mois de septembre, tout le monde a repris ses habitudes au centre de loisirs et d'autres de nouvelles... et c'est avec grand plaisir que nous les avons accueillis. Repères des lieux et des copains, jeux de connaissances, décoration, etc. Les feuilles d'automnes et les citrouilles d'Halloween ont fait leur apparition au mois d'octobre. Suivis non loin, par les pommes de terre bio apportées spécialement par un agriculteur venu nous faire partager sa passion, son savoir-faire et nous aider à mieux comprendre ce que l'on mange.
L'ALSH ferme ses portes pour les vacances de Noël. La structure accueillera à nouveau les enfants à partir du mercredi 5 janvier 2011.

ACAMP'ADOS REVIENT

Il est décidé de mettre en oeuvre 4 camps pour l'année 2011, un d'hiver et trois d'été.

Le camp d'hiver

Concernant les ados de 11 à 14 ans, le choix s'est porté sur un séjour de ski du 28 février au 4 mars 2011 à St Julien en Champsaur (GAP). La participation mairie sera de 150 euros sur la base de 14 participants.

Cap sur une maison d'ados

La création d'une maison des ados est également envisagée rue des Acacias pour l'année 2011.
Elle servira à l'animation des deux séjours de Toussaint et de Pâques.

N'hésitez pas à nous contacter :
Mme Salmeron
au 06 76 97 28 44 ou
Mme Thomas
au 06 76 48 58 53

Loisirs d'ados

L'APAJ

Eté 2010, l'Association Point Animation Jeunes a retrouvé un second souffle. Grâce à deux animatrices motivées et qualifiées, un nouveau bureau et des parents investis, ce sont aujourd'hui plus de 60 adhérents, entre 10 et 15 ans, qui profitent pleinement de leurs vacances. En plus des activités au local (billard, baby-foot, tournois sportifs..), des sorties quotidiennes viennent rythmer les vacances des jeunes. Entre laser game, équitation, accrobranche ou encore futsal, chacun trouve son bonheur.
Ainsi, avec une moyenne, toujours en progression, de 17 jeunes par jour aux vacances de Toussaint, on peut dire que le nouveau Point Animation Jeunes offre aujourd'hui un service adapté, répondant aux attentes et aux besoins des ados et de leurs parents. Enfin, pour ceux qui ne connaissent pas encore l'APAJ, n'hésitez pas à contacter Juliette au 06 82 40 25 97 ou par mail, à l'adresse apaj@wanadoo.fr

Frédérique Viala,
Présidente de l'APAJ

Social

Loisirs, culture... le comité fait tout pour nous divertir !

Le Comité Socio-Culturel

Ouverture du siège 2 rue Michel
les lundis de 18h à 19h,
les mercredis de 10h à 11h30 et de 18h à 19h
tél. 04 66 58 21 29
Email csc1000@sfr.fr

Le bric à brac

a fait le plein de la Bergerie durant deux jours, 10% des bénéfices ont été en faveur du Téléthon.

L'assemblée générale

À la suite de l'assemblée générale, un repas très convivial, avec DJ, s'est déroulé dans la Bergerie. L' occasion pour chacun de créer des liens entre toutes les nombreuses sections du comité.

Le marché de Noël

Un marché de Noël a été organisé à la Bergerie avec des artisans locaux venus présenter leurs ouvrages et donner des idées de cadeaux pour ces fêtes de fin d'année.

Bourse aux vêtements automne/hiver 2010

Pour la première fois le Comité Socio-Culturel organisait sa bourse d'automne pendant un week-end, afin de privilégier les personnes travaillant en semaine. Il apparaît que le nombre de participants (180 environ) a été le même que les autres années, ainsi que les acheteurs.
La quinzaine de bénévoles (dont 2 nouvelles recrues efficaces) a réceptionné, listé et rangé quelque 3 500 vêtements et accessoires divers (sacs, ceintures, foulards, mais aussi bijoux fantaisie) qui ont été soigneusement répartis par catégorie, taille ou âge, sur les tables ou pendus sur les portants. Le public peut ainsi trouver ce qu'il cherche assez facilement.
Les dépôts sont effectués par des personnes habitant le village et les communes proches, voire plus loin. La vente se tient sur deux jours, ensuite il faut faire le travail en sens inverse pour restituer aux personnes leurs invendus ou le produit de leur vente en retenant 10 % qui sont versés à des associations caritatives et à des familles sur la commune. La publicité est faite par affichage dans le village, dans la presse et sur internet. Notre bourse atteint sa 25e année et son succès est toujours au rendez-vous. Au printemps, nous fêterons cet anniversaire par des actions qui plairont aux participants.
Merci encore aux fidèles bénévoles qui ne négligent pas leur travail durant ces quatre jours bien remplis, pour satisfaire au mieux le public.

Marie-Noël Valdapérez

DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE

♦ Atelier de soie et d'étain tous les mardis de 14h à 16h avec Gloria Carretero

♦ 20 février 2011 : gala de danse des élèves de Josette Ponsy
♦ du 12 au 15 février 2011 : exposition "St Félix" sur le thème de l'expression libre. Invitation à tous les artistes de Bouillargues à la Bergerie. (contact 04 66 20 29 44)
♦ du 21 au 27 mars 2011 : 30e panorama intergénération-nel au RDC de la Bergerie avec la participation des écoles, de la maison de retraite et de la crêche sur le thème : "planète sans reproche"
♦ 25 mars : conférence du cercle de lecture et rétrospective des panoramas (contact 04 66 20 29 44) à la Bergerie

Passage du Camion d'Emmaüs tous les 4e mercredis du mois, toujours le matin (sauf en décembre, juillet et aôut).
♦ Mercredi 26 janvier 2011
♦ Mercredi 23 février
♦ Mercredi 23 mars
Prévenir d'avance en contactant le 04 66 20 29 44

Groupama
Toujours là pour moi.
Assurance auto
habitation santé
Banque-assurance vie
25 Grand'rue 30230 Bouillargues
Tél.04 66 20 40 93

Le Funérarium de Bouillargues

À votre service 24h/24 et 7j/7
au 04 66 20 49 22
La société Gallouedec
est à votre écoute depuis 1980
Nîmes
Beaucaire
Bouillargues
Saint-Gilles
Tarascon
Vauvert
Funérarium
924, chemin des Aiguillons
30230 Bouillargues
(à proximité de la gendarmerie)
Groupe Gallouedec
Inhumation - Pompes funèbres
Incinération - Chambres funéraires
N° Vert 0 800 77 62 39
Appel gratuit d'un poste fixe

Freddy Donadille
Artisan plombier chauffagiste
30 ans d'expérience, de la qualité et du sérieux à votre service
Chauffage toute énergie
Plancher chauffant - Pompe à chaleur
Energie renouvelable - Energie solaire
Climatisation
Dépannage et entretien
chaudière fioul et gaz
Ramonage cheminées
Plomberie, sanitaire
Agencement complet
de cuisine et salle de bain
Zinguerie
Fourniture et pose d'adoucisseur
PGN

VENTE - INSTALLATION - MAINTENANCE
30230 BOUILLARGUES
tél. 04 66 20 33 84 ou 06 80 68 50 83

nexity
Foncier Conseil
www.fonciersconseil.com
TERRAINS A BATIR
04 66 29 28 98

Ambulances Bouillargues
Cévennes Assistance
04 66 200 307
39 Grand Rue
30230 Bouillargues
24h/24, 7j/7
Toutes distances

menuiserie Henri SALCE
Artisan menuisier
Installé dans votre village depuis 1984

Fabrication traditionnelle sur mesure
Rénovation - Agencement
portes, fenêtres, volets, meubles, parquet, escalier, etc
fourniture PVC
22 rue de la Fontaine 30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 45 69 ou 04 66 26 98 11

Mireille Coiffure
30, Grand'Rue
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 11 69
Féminin
Masculin
Junior
HORAIRES
Du mardi au jeudi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Fermé le mercredi
Vendredi et samedi : de 8h30 à 18h30 NON STOP

Bruno Boulouis
Maçonnerie générale

Tous travaux de maçonnerie, neuf, rénovation, façade, carrelage
3, rue Massiac - 30230 Bouillargues
Tél. 04 66 20 35 36 - Port. 06 87 22 15 02

Institut cybelle
44 Grand rue
30230 Bouillargues
04 66 20 17 73
Soin du visage et du corps
Extensions de cils à cils
Onglerie
Épilations
Bronzage par pulvérisation
de 9h à 19h sur rendez-vous
Ouvert du mardi au samedi matin
benafigosv@orange.fr

Provence Boucherie
Dubois
Père & Fils
dans la viande depuis 1950

1 rue Bacharas 30203 BOUILLARGUES - 04 66 20 07 57

À VOTRE SERVICE

NUMÉROS D'URGENCE :
SAMU.....15
GENDARMERIE.....17
Gendarmerie de Bouillargues :
04 66 20 12 36
POMPIERS.....18
Numéro d'appel d'urgence à partir d'un portable.....112

NÎMES MÉTROPOLE
Service de l'eau et assainissement :
04 66 02 55 71 / 82

EAU POTABLE
BRL (AEP) :
04 66 87 50 00
SADE Assainissement :
04 66 20 26 46
n° VERT : 0811 900 50

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES
Tél. 04 66 02 54 54
✓ **Déchetterie**
Tél. 04 66 20 59 67
Fermé le lundi
Horaires d'été :
du 1er juillet au 31 août
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Horaires d'hiver :
du 1er septembre au 30 juin :
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

LA POSTE
Tél. 04 66 20 81 98
fax. 04 66 20 82 01

CRÉDIT AGRICOLE DU GARD
Place de la Madone :
Tél. 08 92 89 30 50

CAISSE D'ÉPARGNE
Route de Nîmes :
Tél. 04 66 20 79 10

GROUPAMA BANQUE
25, Grand'rue :
Tél. 04 66 20 73 73

CRÈCHE «LES OISILLONS»
Parking de la Pompe :
Tél. 04 66 01 39 50

AÉROPORT NÎMES/ARLES/CAMARGUE
Tél. 04 66 70 49 49

GARE SNCF Tél. 04 66 70 40 40

TCN Tél. 08 20 22 30 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- BELTRAN - - PHILIPPE Chloé, née le 30.08.2010
- GIRARD Keissy, née le 07.09.2010
- JOUBERT Lilou, née le 09.09.2010
- BARAILLE Angèle, née le 17.09.2010
- PENA DIT PIEDRA Matis, né le 19.09.2010
- CAPODANNO Zoé, née le 20.09.2010
- CAPLAT Ethan, né le 24.09.2010
- MONTFORT Emy, née le 01.10.2010
- ALLA Nahil, né le 05.10.2010
- VAN DEN BOSCH Ewenn, né le 14.10.2010
- PAMART Diane, née le 21.10.2010
- LY - - MOUA Nolann, né le 21.10.2010
- DELEFOSSE Romane, née le 25.10.2010
- LINGERAT Noa, né le 02.11.2010
- FRATERNALI Théo, né le 02.11.2010
- BOUCHEMLAL Naël, né le 07.11.2010
- ASTRUC FAURE Louis, né le 09.11.2010
- SILVA - - VIVAS DE CASTRO Sienna, née le 19.11.2010
- GARCIA - - DI BATTISTA Lana, née le 27.11.2010
- CROCHET Ethan, née le 03.12.2010
- CHRISTA Fabio, né le 05.12.2010
- ROIG Mathias, né le 06.12.2010

MARIAGES :

- HUGUES Raymond et RUANO Elisabeth, le 25.09.2010
- HUGONNET Philippe et PALLARES Juliana, le 09.10.2010
- CHARRIERE Antony et PAGES Elodie, le 13.11.2010

DÉCÈS :

- EVRARD Roseline épouse DENOYELLE, le 05.09.2010
- ROBERT Michel, le 10.09.2010
- MOREL Geneviève veuve MICHEL, le 15.09.2010
- GAVANON Simone veuve FERRACCI, le 21.09.2010
- SAUTEL Sylvette épouse MAURIN, le 26.09.2010
- PALADINO Lisa, le 23.10.2010
- DIDIER Germaine veuve RIBOULET, le 04.11.2010
- BAUZA Antoine, le 10.11.2010
- PUJALTE Jules, le 11.11.2010
- BERTAUD Joseph , le 18.11.2010
- DELMAS Yvonne, veuve MEYSEMBOURG, le 03.12.2010
- BASILE Marie, veuve VELLA,le 07.12.2010
- MAGOT Janine, veuve CHABAL, le 20.12.2010

Pharmacies de garde

JANVIER 2011
1 janvier : Peyras à Marguerittes
2 janvier : Roger-Visserot à Fourques
9 janvier : Combettes-Ramillon à Bellegarde
16 janvier : Azas à Marguerittes
23 janvier : Barbusse-Roche à Aramon
30 janvier : Philippot à Remoulin
FEVRIER 2011
6 février : Garnier à Meynes
13 février : Lesage à Vers
20 février : Branger-Farinella à St Gervasy
27 février : Cariat-Thomas à Rodilhan
MARS 2011
6 mars : Chabrolles à Redessan
13 mars : Croze à Vallabrègues
20 mars : Dugas Sales-Dugas à Caissargues
27 mars : Blanc à Remoulins

EN MÉMOIRE DE MARC

Un an déjà que par une nuit de novembre Marc Dupuis nous a quittés brutalement. La municipalité lui a rendu hommage et déposé une plaque sur sa tombe en présence du conseil municipal, de sa famille et ses amis le dimanche 28 novembre.

Maurice Gaillard et la famille de Marc Dupuis

Un bien bel hommage à André DUPUIS

Samedi 20 et dimanche 21 novembre, la Provence et le Languedoc étaient réunies pour rendre un fervent hommage à André Dupuis, ancien maire de Bouillargues, ancien capitaine de la Nation gardiane et majoral du Félibrige. Inaugurée en présence de nombreuses personnalités dont Messieurs Maurice Gaillard maire de Bouillargues, Yvan Lachaud député du Gard et Jacques Mouttet Capoulié du Félibrige, une exposition riche et émouvante retraçant les différentes étapes de la vie d'André Dupuis a mis en lumière son rôle dans le développement économique régional, son action en faveur des Bouillarguais ou encore son engagement pour le maintien des traditions et de la langue provençale. En soirée une félibrée animée par ses enfants Odile et François s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse rappelant par sa simplicité et sa bonhomie celle des veillées d'antan. Anne Marie Richard, présidente du groupe local "*la Respelido*", a présenté successivement trois costumes d'époques XVIII[e], Charles X et Louis Philippe. Roger Armand, élu de la municipalité de Marguerittes et ami de la famille a fait chanter à plusieurs reprises avec talent une assistance enthousiaste avec l'aide précieuse des tambourinaïres. Trois poèmes dont deux d'André Dupuis ont ensuite été lus en provençal par Michel Fournier, "*mestre d'obro*" du félibrige, Monique Chay et Guy Chaptal actuel capitaine de la Nation gardiane. Trois bouillarguaises Marie Rose, Francine et Jocelyne, élèves du cours de provençal de Michel Fournier ont ensuite régalé l'auditoire avec la lecture d'un conte de Noël la "*Damo*" extrait du recueil *"la cabane des étangs"*. Venue spécialement de Pertuis, Claudette Occelli-Sadaillan, majorale du félibrige a évoqué des souvenirs personnels, Christine Chamand-Debenest artiste peintre renommée et illustratrice du recueil *"la cabane des étangs"* a quant à elle relaté dans une anecdote savoureuse sa rencontre avec André Dupuis. Puis le président du Cigaloun Arlaten, David Ribes, a donné, en compagnie de Florence Teissier, un mini concert de grande qualité. Enfin, avant d'entonner la coupo santo, hymne du félibrige et des provençaux, Bruno Dupuis a lu la prière gardiane composée par son père et dite désormais à Lourdes lors de chaque pèlerinage des gardians. La soirée s'est terminée autour d'un verre d'hypocras servi traditionnellement en Provence à Noël.

L'arbre de Noël des employés municipaux

Le samedi 18 décembre à 18h30 , le père Noël est arrivé par la cheminée de la Bergerie à la grande joie des enfants du personnel municipal. Un moment de bonheur constaté dans tous les regards émerveillés des petit s et des grands et quel empressement à ouvrir les cadeaux ! Personnel municipal et élus se sont retrouvés autour du cocktail organisé par l'amicale du personnel municipal. Un moment de convivialité pour annoncer les fêtes familiales.

UNE CYBER-BASE PRÈS DE CHEZ VOUS

Au cœur du village à la Bergerie, le point emploi a été créé par la municipalité pour rapprocher les demandeurs d'emploi des services publics, des centres de formation et des futurs employeurs.
Cet espace dédié à l'information, la formation, la découverte des métiers est doté d'une «cyberbase» c'est-à-dire un équipement informatique complet et gratuit qui s'adresse à tout public sans limite d'âge. Des animatrices référentes vous accompagneront et vous conseilleront :

- dans la rédaction de CV, lettre de motivation, la préparation de votre entretien d'embauche.
- dans vos recherches d'emploi, de projets professionnels et/ou de formation.
- dans l'utilisation de l'outil informatique (actualisation de Pôle Emploi, création d'un espace personnel et/ou d'une adresse mail, etc.).

Le mardi matin et jeudi matin de 8h45 à 12h pour l'atelier initiation informatique (lettre de motivation, CV). Il est préférable de s'inscrire 1 semaine à l'avance, car nous ne pouvons prendre que 5 personnes par atelier.
Mais vous pouvez également :

- bénéficier d'un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi durable par une conseillère à l'emploi.
- obtenir des conseils de proximité, et pour les moins de 25 ans être reçu par un(e) conseiller(e) de ma Mission locale Jeunes Agglomération.

Les horaires d'ouvertures : lundi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30; mercredi et vendredi de 8h45 à 12h.
Pour plus d'informations, contacter le point emploi au 04 66 20 69 75.

Mme Nowacki

Spectacle Noël enfants des écoles

Cette année pour les spectacles de Noël, la municipalité a offert à l'ensemble des enfants des écoles maternelle et primaire de Charles Péguy et Marcel Pagnol (plus de 600 enfants) une pièce de théâtre « N'est pas le Père Noël qui veut », comédie burlesque, musicale. Un spectacle jubilatoire pour préparer les enfants aux fêtes de Noël.

Succès pour la 2e édition du Marché de Noël

Samedi 11 décembre avait lieu le Marché de Noël organisé par la mairie, en partenariat avec les commerçants du centre-ville.
Le marché s'est bien étoffé depuis l'année dernière avec plus de 35 exposants rue de la République et de la Poste. Poterie, chapeaux, savons, bijoux, objets d'art, jus de pomme et Muscat de Lunel... de nombreuses idées de cadeaux pour préparer les fêtes! La plupart des commerçants avaient joué le jeu en installant des tables à l'extérieur, devant leur magasin, pour vendre leurs produits et faire déguster leurs spécialités, se prenant au jeu de la convivialité avec les exposants non sédentaires. Des animations tout au long de la journée : fanfare, chorale des enfants animée par Jean-Louis Sitjar, crèche vivante de l'école Charles Péguy, échassier et bien sûr le Père Noël... Petits et grands pouvaient également se détendre rue Michel avec les jeux en bois mis à leur disposition.
Un grand merci à tous ceux qui ont participé et ont permis la réussite de ce marché et à l'année prochaine !

Marie-Laure Etève

PAUSE COIFFURE
COIFFURE A DOMICILE
CATHERINE
MAITRE ARTISAN
BOUILLARGUES
et ses environs
06 03 76 00 18

DJDID ANIMATIONS
Disco-Mobile & Karaoké
Mariages, anniversaires
Une animation personnalisée, pour tout budget
Tél. 06 67 55 66 34
Email : dj-did2@orange.fr

UNE MAISON À VENDRE ?
Préparez votre bien immobilier et Vendez Plus Vite
Effet Logis
Une coach déco certifiée en Home Staging se met à votre service
09 72 13 33 83 - www.effetlogis.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
SARL TPB, David PETRIER
PISCINE
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT CHEMIN
LIVRAISON DE TOUT VENANT
ET DE TERRE VÉGÉTALE
MANDUEL
918 chemin Bois de Rozier
Tél./fax : 04 66 20 57 97 Portable : 06 80 07 01 29

ANG I A. NIMES GESTION INFORMATIQUE
siren : 424 435 246 apc: 721Z
A Bouillargues !
Votre ordinateur peut tomber en panne !
Dépannage sous 24H, même le week-end
Toutes prestations à domicile si possible
Matériel- configuration- ADSL- réseau- wifi
Ecran bleu- virus- blocage de programmes
Réinstallation sans formatage si possible
Récupération de données
UN SEUL NUMERO : 06 59 14 27 96
7 rue de la fontaine Bouillargues 30230

AUTO-ÉCOLE DE LA VISTRENQUE
Conduite accompagnée - permis B
1, rue de la République
30230 BOUILLARGUES
Téléphone : 04 66 20 26 44
Portable : 06 84 37 23 79
Agrément : E0503004060

Les bienvenus

Depuis le 2 novembre un magasin de dépôt-vente a ouvert au niveau du parking d'ALDI

La ronde des petits dépôt-vente

Un lieu de trouvailles ciblé puériculture, vêtements de 0 à 16 ans, femmes et futures mamans dans l'un des locaux du parking d'ALDI. Tony Ricotte, le gérant, exprime ainsi son désir de réagir face à la crise et aux difficultés rencontrées par beaucoup de nos citoyens. Chez lui on recycle le matériel et on trouve de l'utile : literie enfant, parcs, poussettes, vêtements, jouets, livres enfants, etc. Alors achetez, vendez, économisez au lieu de garder chez vous des vêtements que vous ne portez plus, des jouets qui ne sont plus utilisés... Tout l'équipement éphémère que demande l'apprentissage de la vie lors de la petite enfance. Confiez donc vos vêtements, objets à un professionnel qui s'occupe de les revendre :

La ronde des petits dépôt-vente
du lundi au samedi
de 9h30 à 12h / 14h à 19h.
55, route de Nîmes - Parking ALDI
30230 Bouillargues
Tél. 04 66 03 88 58
www.larondedespetits.com

NOURRITURE EN VUE...

À partir du premier février, toujours parking d'ALDI, Tony Ricotte ouvrira une rôtisserie, poulets cuits, pommes de terre...
Pour les week-ends : paella, gardianne, tapas, plats cuisinés à emporter et, à venir, des pizzas. Voilà de jeunes commerçants qui vont animer les commerces du parking d'ALDI !

La Cale à Bière
routes d'Arles
30230 Bouillargues
tel: 04 66 05 69 82
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
Location et vente de tireuses à bière

De la bière au pays du pastis !

La «Cale à Bière» a ouvert fin mai 2010, 3 co-gérants venus du Nord, M. et Mme Skrzypozak et M. Taelman, chef cuisinier. Une reconversion dans le sud, direction le soleil pour implanter un nouveau genre d'établissement dans la région. Le «chti» nous amène sa bière, une possible dégustation de plus de 500 marques de bières. Un vrai tour du monde ! Ce restaurant-boutique est ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h. Deux animations par mois. Un cadre chaleureux, un accueil sympathique, la Cale à Bière nous offre de vrais moments de convivialité.

RECETTE CHTI

Une des recettes de la carte spécialités du Nord :
Le Pot'che vlech : petit pot de viande en flamand :
Ingrédients
1 pied de veau
600 gr de lapin désossé
600 gr de joue de porc
200 gr d'oignons
200gr de carottes
50 gr d'ail
1l5 de vin blanc
thym, laurier, sel, poivre
1 sachet de gelée
Mettre dans une cocotte en fonte (beurrée au fond) une couche de porc, ensuite une couche d'oignons, carottes, ail 'haché très fin)plus du thym et du laurier, mettre une couche de lapin, ect... par couches successives.
Poser en dernier le pied de veau coupé en deux, verser la gelée et couvrir de vin blanc.
Laisser cuire à petit feu ne pas remuer, ne pas ouvrir.
Laisser refroidir et mettre une journée minimum au frigo. Avant de consommer, enlever le pied de veau.
Couper en tranches et servir avec de bonnes frites maison.
Bon appétit.

LES ACTIVITÉS DES AMIS DU GRAND CLARY

Ils ont vendu des gâteaux tous les samedis et mercredis du mois de novembre 2010, à partir du samedi 6 novembre. Les bénéfices de cette vente ont été reversés au Téléthon.
Ils ont également organisé leur 3e vide grenier le 5 décembre. Il s'est tenu à Bouillargues sur la route d'Arles.

«OPÉRATION BRIOCHES» BRAVO BOUILLARGUES !

La somme de 1233,49€ a été remise à l'ANAPI : 240 brioches à 5€ + dons.
Un grand MERCI à vous qui avez acheté la brioche proposée, soit par le "porte à porte", soit par les 2 points de vente et encore merci pour votre aimable accueil.
Une équipe de 23 adultes et jeunes qui vont se reconnaître par ces initiales : 3A, 3B, 1C, 3D, 3E, 1F, 2J, 1M, 1N, 1P, 2V et 1K et qui ont apporté leur dynamisme au bénéfice de cette action !
Équipe remerciée et encouragée à persévérer...
Action qui s'est déroulée par un temps splendide.
A l'an que vèn !

EDF GDF

- Urgence sécurtité gaz : appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Si contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita;gazdefrance.fr

Une conférence-film sur Saint Jacques de Compostelle

Un chemin fascinant que le cinéaste Alain de la Porte vous fera partager le 4 mars à 20h30 à la Bergerie

CULTURE EN LIBERTÉ

♦ Du 26 au 28 novembre : L'exposition Marmottan/Monet au grand Palais à Paris.
Ce musée est le plus riche du monde en Monet, il nous dévoile pour la 1ère fois l'intégrale de ses réserves. Également en visite la ville de Metz, sa cathédrale et son musée Pompidou à l'architecture audacieuse et élégante (sortie limitée à 25 personnes).

♦ Voyage à Istambul : Les inscriptions pour Istanbul **année de la Culture sont terminées.**

♦ Direction Rajasthan : Merci de vous inscrire pour le **Rajasthan**, les places sont bloquées pour vous, mais dès mi-octobre "Arts et Vie" acceptera des clients "non-Culture en Liberté" qui voudraient venir et ce afin d'assurer le départ. Ceux qui ne se sont pas inscrits... devront faire attention, car l'année dernière nous avons été complets fin novembre. *Juste une précision : désormais, les départs "gare" des excursions, se font côté gare routière, travaux obligent.*

Pour tout renseignement : contacter Sylvie Pagnard au 04 66 20 33 14.

Alain de la Porte a vécu cette aventure unique, un périple de 1700 km au rythme rude et lent de la marche, dans la splendeur des paysages et des monuments, avec ces rencontres qui vous marquent.
Un chemin fascinant, une expérience extraordinaire en France comme en Espagne, que le cinéaste vous fera partager, souhaitant vous offrir autant d'humanité que celle ressentie sur les Chemins de Saint Jacques de Compostelle.

BIOGRAPHIE :
Pour Alain Orieulx de la Porte la passion de découvrir et de témoigner est née à l'âge de 10 ans à la lecture du "Naufragé volontaire" d'Alain Bombard. A 17 ans, il obtient une bourse Zellidja et parcourt la Scandinavie. Il organise des expéditions au Sahara.
Membre du Club des Explorateurs Français, il a réalisé de nombreux films : Timor, Chypre, Etats-Unis, Grèce, Afrique du Sud.

Le CCAS et la municipalité se mobilisent chaque année pour nos aînés afin de leur offrir de belles festivités de fin d'année

UN REPAS DE NOËL DES AÎNÉS JOYEUX ET FESTIF

Dimanche 12 décembre, dans la Bergerie organisée en salle à manger de 180 couverts, s'est déroulé le traditionnel repas de nos aînés, offert par le C.C.A.S. Maurice Gaillard et son adjointe étaient à pied d'œuvre pour recevoir leurs invités, toujours plus nombreux d'année en année. Dans son mot d'accueil, M. le maire a exprimé une pensée pour tous ceux qui ne peuvent plus se déplacer. Un colis de Noël leur sera apporté pour qu'ils participent un peu à la fête.
Il a souligné que cette année, le C.CA.S a passé commande exclusivement auprès des commerçants de Bouillargues : «Il est important de soutenir le commerce local», a-t-il précisé.
La doyenne, Mme Rouvière et le doyen, M. Caby ont été mis à l'honneur et ont reçu bouquet de fleurs et bouteille de vin. Ils ont été placés à la table d'honneur auprès du maire. L'apéritif a débuté dans la bonne humeur et les discussions. Un menu copieux et raffiné a été servi, entrecoupé par un spectacle novateur. Une revue de cabaret scintillante de strass, plumes et riches costumes. Une chorégraphie originale, beaucoup d'humour ont ravi les spectateurs. C'était un beau repas de fête, les aînés ont beaucoup dansé, entraînant même les élus dans une chenille endiablée. À la nuit tombée, les convives se sont quittés très agréablement surpris par la qualité du spectacle et la finesse du repas.

Un goûter qui n'était pas sous le signe de la morosité...

M. le maire, Maurice Gaillard, son conseil municipal et le CCAS ont offert le jeudi 21 octobre un goûter et un spectacle aux ainés de la commune. Cette après-midi récréative a été activement préparée par des fidèles à l'ouvrage (Mmes Batte, Chahabian, Lambertin, Garnier et Tronc). Les premiers convives sont arrivés vers 14h, accueillis par les élues, puis par un bon café ou un chocolat chaud. Le temps que tout le monde trouve sa place. Quelques mots d'accueil et il était déjà l'heure du spectacle. Vers 15h, l'animation débutait. Notre chanteuse locale Cathy Brel et Olivier son musicien ont chanté des mélodies enjouées, faisant monter l'ambiance dans la salle durant cette première partie. Elle s'est même déplacée de table en table faisant pousser la chansonnette aux uns et aux autres. Certains mêmes ont fini par se lever pour danser. Tous nos invités ont su répondre à l'ambiance de notre vedette, ils n'ont rien perdu de leur jeunesse et de leur vitalité. Vers 16h, le goûter fut servi. Les tables étaient ornées par des tartes à l'abricot (achetées chez un pâtissier du village), biscuits, bonbons, boissons fruitées et cidre. Après cet excellent goûter, la deuxième partie de l'animation a pu reprendre, elle est allée crescendo jusqu'au «petit vin blanc» repris en cœur par toute l'assistance. Pour clore l'après-midi, Cathy Brel a pris la chanson «Voulez-vous danser grand-mère», pour son arrière grand-mère centenaire qui est à la maison de retraite de Bouillargues. Tout le monde s'est quitté vers 17h se promettant de se retrouver encore plus nombreux, l'an prochain, pour partager à nouveau, gaité, bonne humeur et amitié.
Merci à nos aînés qui ont été aussi nombreux et chaleureux !

Cérémonie du 11 Novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

Les poilus de la Grande Guerre

En ce jeudi du 11 novembre 2010 les habitants de Bouillargues se sont déplacés en très grand nombre pour commémorer le 92e anniversaire de l'Armistice 1918, on notait parmi la foule, la présence d'officiers et sous-officiers en tenue et surtout les enfants des écoles encadrés par leurs enseignants.

Après la présentation, du déroulement de la cérémonie par le président des anciens combattants de l'Union fédérale et la lecture des messages, celui de l'UFAC par M. Vallat, accompagné par la jeune Pauline Tronc qui a lu avec émotion la lettre d'un Poilu à ses enfants, les anciens combattants de Bouillargues la remercient pour sa participation et espèrent qu'elle aura déclenché des "vocations" pour les prochaines cérémonies. Le message du secrétaire d'État chargé de la Défense et des anciens combattants a été lu par le LtC Abad.

Les gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts, celle des anciens combattants par Mmes Vallat et Lamotte, accompagnées par deux enfants des écoles, celle de la municipalité par M. le maire et son 1er adjoint, accompagnés par deux enfants des écoles.

Nos quatre drapeaux se sont inclinés pendant la minute de silence observée par l'assistance, la Marseillaise mettant fin à ce recueillement. Les autorités ont salué nos porte-drapeaux (UF-FNACA-UNP-ASOR) puis M. le maire a clôturé cette première partie de la cérémonie par un discours de circonstance en rendant aussi un hommage à tous ceux qui le 11 novembre 1940 bravèrent l'occupant en allant déposer des fleurs sur le tombeau du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

C'est en cortège que nous nous sommes rendus au cimetière où devant le Carré militaire, les enfants des écoles ont déposé des fleurs sur chaque tombe, après la minute de silence suivie de la Marseillaise. M. le maire a pris la parole pour remercier tous les présents qui n'ont pas oublié le sacrifice inhumain de nos soldats de la Grande Guerre, il remercia également les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette cérémonie.

Le président, Claude Abad

CLUB DES JOYEUX RETRAITÉS

un retour émouvant sur le passé du village

Le vendredi 22 octobre 2010, pour clôturer la semaine nationale bleue et cinq après-midi d'activités variées, le club des Joyeux Retraités de Bouillargues avait organisé dans ses locaux une causerie sur le Bouillargues d'autrefois. Le maître conférencier, Gilles Testaï, un grand ami du club et un fervent passionné de son village, retraçait la vie courante de Bouillargues des siècles derniers et son évolution plus tard, rappelait les noms, racontait les anecdotes et les petits secrets souvent croustillants. Il répondait aussi à de nombreuses questions posées par une assemblée nombreuse et sous le charme, et où se côtoyaient anciens et jeunes. La salle était pleine et il a fallu quelques fois calmer le brouhaha et les rires engendrés par le rappel d'histoires pittoresques, parfois oubliées, mais ô combien vivantes à nouveau ! Le souvenir le plus émouvant et significatif fut l'évocation du "petit train de la Camargue et sa gare". De longs applaudissements saluèrent la fin de ce petit rappel d'histoire de notre village qui a su concilier survivance d'antan et modernité. Un excellent goûter était proposé en fin d'après-midi pour clore cette joyeuse journée à l'initiative de la présidente du club qui ne se doutait pas que ce sujet aurait attiré et enthousiasmé autant de nos concitoyens.

La présidente, Mme Brunet

Rencontres amicales avec les résidents du lotissement Chantegrive

La seMaine bleue

Une semaine nationale des personnes âgées et des retraités riche en manifestations dans les cinq communes de la Vistrenque

L'Icapar en relation avec les municipalités des 5 villages de la Vistrenque, avec les clubs des aînés et les associations a proposé le programme de cette Semaine bleue qui s'est déroulée du 18 au 22 octobre, par des manifestations d'information comme **la conférence sur les "mémoires"** présentée par l'ARCOPRED à Bouillargues, des **rencontres amicales** avec les résidents du lotissement Chantegrive et avec ceux de la maison de retraite (l'après-midi récréatif organisé par le CCAS permit aux nombreux invités de chanter et de danser). La clôture eut lieu à Rodilhan avec la remise des récompenses par les maires ou leurs représentants après le **grand concours de belote intervillages, interclubs et intergénérations.** Dénominateur commun de cette semaine, **la rose** fut portée par les Infirmières, les Amies bénévoles aux "grands séniors". Le succès de cette Semaine bleue revient à tous ceux qui ont participé,à ceux qui ont accueilli avec gentillesse les marques d'attention et d'affection. Ces images fixent quelques évènements.

Conférence sur les "mémoires" présentée par l'ARCOPRED à Bouillargues

Le bilan des aCtivités de l'ICAPAR

Dans chaque village des animations spécifiques ont marqué la semaine bleue

Les élèves de l'association 3Olé sévilla"

Les animations à Bouillargues

■ Mardi 19 : les résidents du lotissement "Chantegrives" étaient réunis autour d'une collation, inaugurant ainsi la salle commune en présence de la représentante de la SEGIMA, de Marie-Pierre Tronc et de Fabienne Nowacki adjointes de la mairie de Bouillargues, Jacqueline Chapon conseillère municipale, de Annie Vincent et de Incarnation Moitry membres de l'Icapar.

■ Mercredi 20 : l'ARCOPRED association présidée par Jean-Louis Lamarque créée pour l'information et la prévention était reçue avec l'aide logistique de la mairie.

Devant une nombreuse assistance, la conférence sur les "mémoires" était commentée par Mme Touchon par un diaporama.

La maladie d'Alzheimer étant le souci sous-jacent (inéluctable lorsqu'il est diagnostiqué), a été dédramatisée par rapport aux "oublis" fréquents et inhérents dus au vieillissement.

La meilleure prophylaxie est celle de vivre socialement, de garder le contact avec les proches et de conserver curiosité et intérêt de l'actualité mondiale.

Des séances sur la "mémoire" ont été suivies depuis quelques années au sein du club des Joyeux retraités à Bouillargues et animées par Mme Tomatis, c'est une gymnastique de l'esprit à préconiser et à maintenir en

Les ainés

assurant “la nouvelle santé, celle des bien portants”, slogan de l’ARCOPRED !

■ Jeudi 21 : une rencontre organisée par le CCAS fut un succès réunissant les personnes retraitées invitées et reçues par Marie-Pierre Tronc adjointe entourée de Monique Batte, Maïa Chahabian, de Martine Garnier et de Mireille Lambertin, élues.

■ Vendredi 22 : cette année,c’est la municipalité de Rodilhan qui nous a reçus pour clôturer en beauté la semaine bleue, le grand concours de belote a réuni 44 joueurs. Dany Comte-Bouvet adjointe a été la “cheville ouvrière” de l’organisation aidée de Scipion Griffault. Le mérite de l’organisation technique en ce qui concerne le concours revient sans conteste à Paulette Teissier, sans laquelle cette animation n’aurait eu lieu. En attendant les élus, chanteuse et conteur furent applaudis. Serge Reder, maire de Rodilhan a exprimé le plaisir d’accueillir les maires ou leurs représentants des villages de la Vistrenque : Denise Tuquet adjointe de Milhaud, Mireille Lambertin élue de Bouillargues (Denis Calvié 1er adjoint s’était excusé) Jacqueline Chapeyron adjointe à Garons (regrettant cependant l’absence excusée du Dr Jean Yannicopoulos président d’honneur de l’ICAPAR qui créa cette instance en 1984), Jacques Bécamel maire de Caissargues excusa Liliane Freigneau absente. Mmes Rancel et Zanon, présidentes des clubs de Milhaud et de Garons, furent également remerciées par la présidente au nom de l’Icapar, sans oublier “les petites mains” qui ont contribué au succès de cette finale. Sous les applaudissements de l’assistance, la remise des récompenses tant attendue se déroula sous les flashs. Chaque élu remit la coupe de sa commune et la corbeille garnie de l’Icapar.

L’apéritif dînatoire offert par la municipalité de Rodilhan se prolongea agréablement permettant à tout un chacun de s’exprimer.

■ Mercredi 27 : Marie-Laure, la super animatrice de la Maison de retraite nous reçoit au moment du goûter ; Jean-Louis Sitjar présente les enfants de “Plaisir de chanter” chorale qui commence à être connue et… entendue, et Virginie Gabet professeur dansera avec ses élèves de “Olé Sévilla” section du Comité Socio-Culturel. Moments festifs applaudis par tous les résidents, les accompagnateurs, les amies de l’Icapar. Chaque année nous sollicitons une association toujours bienvenue, avec leurs enfants qui offrent la “rose” à chaque résident ainsi qu’au personnel dévoué. : “la joie de l’âme est dans l’action”.

Dates à retenir :

✓ Assemblée générale le lundi 31 janvier 2011 à Garons local du Club à 17h (lavoir).

✓ 9e tournoi de Tarot à 14h à Caissargues, salle St Exupéry.

✓ 15e rencontre le jeudi 7 avril animation et goûter à la Bergerie de Bouillargues.

À toutes ces manifestations, vous êtes invité(e) cordialement.

Site de l’Icapar: http://sites.google.com/site/icapar30/

Contact :
Tél. 04 66 20 29 44 ou
04 66 20 34 16
E-mail : aim30@orange.fr

Inca Moitry

BUREAU l’ICAPAR-Vistrenque

Point fort : une semaine bleue sur le thème ”À tout âge : acteurs, proches et solidaires”

Présidente :
Mme Moitry Incarnation
Tél. 04 66 20 29 44

Vice-présidente :
Mme Fraigneau Liliane
Tél. 04 66 29 47 66

Secrétaire :
Mme Vincent Anne-Marie
Tél. 04 66 20 34 16

Secrétaire adjointe :
Mme Bonet Danielle
Tél. 04 66 20 18 70

Trésorière :
Mme Chapeyron Jacqueline
Tél. 04 66 70 03 26

Trésorière Adjointe :
Mme Conejero Viviane
Tél. 04 66 20 03 24

Miletto MARBRERIE

Plans de cuisine et de salle de bains

Réalisation d'éviers en pierre sur mesure

Monuments funéraires

Tél 04 66 20 33 83
Fax 04 66 20 44 70
Usine et bureaux : 306 rue de la Foux 30230 Bouillargues
email : contact@miletto-marbrerie.com

sarl GARAGE PRADE

CARROSSERIE - MECANIQUE - CLIMATISATION
TOUTES MARQUES - DEPANNAGE - 7/7
VENTES Véhicules Neufs et Occasions

Tel.04 66 20 38 48
Fax.04 66 20 55 27

AGENT
PEUGEOT

RN 113 - ZI Les Bosquets
Rue de Garons - BOUILLARGUES

Règlement toutes assurances

Jean-Jacques GAUGAIN
Artisan peintre
Tél. 04 66 20 06 45
Port. 06 62 17 71 06
BOUILLARGUES

VENTE DIRECT PRODUCTEUR
ASTIER
FRUITS & LÉGUMES
issus d'une agriculture raisonnée
légumes extra-frais (cueillette du jour)
Ouverture de mai à fin novembre

Chemin des Aiguillons Bouillargues, **tél. 06 70 83 04 08**

ETS SANCHEZ

DÉPANNAGE TV
INSTALLATION antenne et réception satellite

ALARME

vente électroménager TV

12, rue Michel - 30230 BOUILLARGUES - Tél. 04 66 20 57 99

Sarl Ets
CHAPON/DAUMAS

. CHAUFFAGE
. CLIMATISATION
. PLOMBERIE
. SANITAIRES
. ZINGUERIE

Professionnel du Gaz

QUALIBAT

9 rue des Arènes
30230 BOUILLARGUES
Tél. 04 66 20 27 63
Fax : 04 66 68 25 16

Pierre et François LEJEUNE
ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers (auto, santé, retraite, habitation, prévoyance)

GENERALI
Solutions d'assurances

38, rue Cité Foulc, BP 20012 - 30023 Nîmes cédex 1
Tél. 04 66 29 44 26 - fax : 04 66 84 47 17
Tél. Bouillargues : 04 66 20 07 41
Email : nimesarenes@agence.generali.fr

COIFFURE
MJ CRÉATION
NON STOP MARDI AU SAMEDI
1 BIS, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 30230 BOUILLARGUES
TÉL. 04 66 20 76 38

DECO-FLORA
Votre décorateur végétal et floral
Pierre Lambertin
442 chemin des Canaux 30230 Bouillargues
Tél. 06 18 81 14 67
fax : 04 66 84 27 63
www.deco-flora.com

Cellier des Vestiges Romains
30230 Bouillargues
AOC Costières de Nîmes vin de pays d'oc
Vin de pays du gard
HORAIRES D'OUVERTURE DU CAVEAU
Le lundi de 14h à 18h30 -
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

www.celliervestigesromains.com cellvestrom@aol.com Tél: 04.66.20.14.79

Didier MARQUIS PEINTURE
Bâtiment intérieur extérieur
Décor artisan

Peinture essuyée, murs d'autrefois, chaux, stuc, papier peint, projection gouttelette, rénovation de façade, placo, etc...
Port : 06 12 66 71 59 - Tél. 04 66 62 19 01

L'ASB escrime, volley, tennis

Un début en fanfare pour la nouvelle saison 2010-2011

Chose promise, chose due. Début de saison en fanfare avec un tournoi senior du 01 au 17 octobre 2010. 118 joueurs et joueuses, de non classé à 5/6, ont répondu présent. Beau succès pour une première édition. Les tableaux, établis par le juge arbitre Monique Gabrelle, ont satisfait les compétiteurs. 138 matchs plus tard, le verdict est tombé.

Chez les hommes

Mailhé Cédric, classé 15, de Rodilhan s'est imposé 6/2, 1/6 et 6/3 face à Maleon Jimmy, 15/1, d'Entraigues.

Chez les femmes

Victoire de Seignovert Julia, classée 15/2, de Baillargues sur Valla Caroline, 15/3, de Vauvert.

Madame le juge-arbitre et les finalistes

Tous nos remerciements à nos sponsors institutionnels, conseils régional et général, mairie de Bouillargues, et privés, Tennis express et Nîmes roses, sans qui la fête aurait été moins belle !

L'accueil et la convivialité bouillarguaise ont été appréciés par nos hôtes. Tout le monde a promis de revenir pour le tournoi du 22 mars 2011 qui sera "ouvert à 0". Le président André Bossuette est heureux !

Le président félicite la gagnante

Nos sponsors ont été généreux

LE MOT DU PRÉSIDENT

Une nouvelle saison sportive, pleine d'espoirs, de rêves, de victoires et autres performances a commencé en septembre 2010. Les sections escrime et volley ball ont fait le plein. Les effectifs, notamment en ce qui concerne l'école, sont en retrait au tennis. Les joueurs ont repris la compétition. Tout est encore possible !

Le Président de l'ASB
André Bossuette

Le Karaté contact

La section adulte s'est orientée cette année vers un travail de boxe pieds poings : le Karaté contact.

Les exercices cardio sont plus importants et les évolutions à deux ou sur cibles s'enchaînent durant une heure et demie. Ce karaté initié par Dominique Valéra est un karaté qui se rapproche plus de la réalité de combat.
Le renforcement musculaire est omniprésent et on n' oublie jamais la séance d'abdos en fin de cours.
Un essai ne coûte que le déplacement au dojo alors avis aux amateurs.
Sur les quatre cours par semaine que propose la section deux sont plus traditionnels et restent sur les bases fondamentales du karaté do.
Les renseignements sont à prendre auprès du secrétariat de l'A.L.B. au 04 66 20 47 50.

LE HANDBALL BOUILLARGUAIS

Du baby hand aux équipes seniors, une saison 2010-2011 encore riche de succès pour le handball bouillarguais

Le hasard des calendriers sportifs a permis de voir, ce samedi 20 novembre 2010, toutes les différentes équipes de hand du SUN AL BOUILLARGUES en compétition au gymnase municipal. Acclamations, encouragement et chants ont résonné dans le gymnase tout au long de cette journée, grâce à un public chaud bouillant venu en masse applaudir ses équipes.
Pour en savoir plus : http://sunalb.com/

L'Aïkido c'est tout un art

L'Aïkido est un art martial ancré dans la tradition japonaise, mais résolument universel et adapté au monde moderne.

Son fondateur :
Morihei Ueshiba (1883-1969) fut formé par quelques-uns des plus grands maîtres d'arts martiaux du Japon (écoles de jiu-jitsu, d'escrime traditionnelle).

Dans la pratique :
il s'agit de techniques de défense efficaces effectuées sans heurt et visant à contrôler un adversaire.
■ Techniques à mains nues avec un ou plusieurs adversaires, armés ou non
■ techniques au sabre, au bâton, au couteau.
Toutes ces techniques visent au contrôle de l'adversaire, l'amenant à une chute et/ou une immobilisation. Il s'agit de canaliser la vitesse et la force de l'adversaire, de les utiliser sans entrer en opposition avec elles.

Ce que l'Aïkido apporte :
La maîtrise de soi et des autres - le respect de l'adversaire - de l'assurance - Un entretien complet du corps.
Alain Peyrache, Maître 7e dan, fondateur de l'école EPA (Europe Promotion Aïkido) dispense un enseignement en

adéquation avec le modèle traditionnel dans lequel est né et s'est développé l'aïkido de Maître Ueshiba, école à laquelle le club de Bouillargues est affilié depuis plusieurs années.
Alexandre Minnaert, Maître 4e Dan, a ouvert son dojo sur Bouillargues il y a 6 ans.

Contact sur Bouillargues : Gilles Rotin 06 26 45 87 42

Alex n'est plus… Il nous a quittés l'été dernier. Son aïté (élève) Gilles, ceinture noire 1ère Dan, assure sa succession.
Horaires des cours :
Lundi 20h15 - 21h15
Mercredi 20h30 - 21h30
Samedi 8h30 - 10h (stages)

Gilles Rotin, Yvan Planche

ENTREPRISE BELINHA

Maçonnerie générale

Gros oeuvre, façade, toiture, isolation, carrelage, faïence, clôture

Neuf Rénovation

Devis gratuit

2, impasse de Vauvert, 30230 BOUILLARGUES

Tél / fax : 04 66 20 62 34 - Port : 06 61 70 83 01

Ambulances Bouillargues

Cévennes Assistance

04 66 200 307

39 Grand Rue
30230 Bouillargues
24h/24, 7j/7
Toutes distances

CROUZIN Olivier Alex
peintre plaquiste
Peinture - Papier peint - Revêtement de sol
Placo - Ravalement et nettoyage de façades
22 rue des Ibassiers - 30620 BERNIS
Tél. 06 62 08 08 59 - Tél./Fax 04 66 71 09 37

Garage VERA & fils
Mécanique générale
Toutes marques
Vente VN-VO
4 chemin de Saint Estève
30128 GARONS
Tél. 04 66 70 09 70

CONSTRUISEZ EN BRIQUES !

VILLAS COLNEM

Entreprise générale du bâtiment depuis 1972

13, rue des Cardonniers 30230 Bouillargues
tél. 04 66 20 15 25 - fax : 04 66 20 52 18

Km 4, Route d'Arles
30132 Caissargues
Tél. : 04 66 84 01 22

E-mail : weigand.paysage@tiscali.fr
Site Internet : www.weigand30.com
Fax : 04 66 38 37 76

GARAGE ARQUIZAN
Agent Renault
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATION TOUTES MARQUES

Tél.04 66 20 38 02 201 rue de la Paix-30230 Bouillargues

ARBORAMA
PÉPINIÈRES
CHEMIN DES CANAUX - 30132 CAISSARGUES
TEL. 04.66.38.11.16 - FAX. 04.66.84.42.31

Les randOnneurs de l'ALB

Ils ont sorti leurs chaussures, sacs et bâtons pour sillonner les chemins. Compte rendu des paysages...

Tous les 15 jours depuis la reprise du jeudi 9 septembre et du dimanche 12 septembre, les randonneurs furent à cran... Le jeudi, petite randonnée entre 10 et 11 km, facile! Nous sommes allés à l'Étang de l'or à Mauguio, un milieu naturel, l'opportunité de croiser de nombreuses manades de chevaux et de taureaux, de noter la présence de ragondins... C'est un des plus vastes étangs littoraux héraultais. Autrefois, importante réserve d'anguilles, il y avait en abondance des loups et daurades. Nous avons traversé les pittoresques cabanes de Lansargues. À la fin de notre randonnée, nous avons emprunté une jolie passerelle japonaise en bois. Une très belle randonnée, très diversifiée. Le dimanche, nos randonnées comptent entre 13 et 15 km avec un certain dénivelé. Une de nos randonnées nous a amenés à Sénéchas, un petit village cévenol à 465m d'altitude. Au confluent de la Cèze et de l'Homol a été réalisé un barrage ecrêteur de crues et soutien d'étiage pour la vallée inférieure.

Nous avons fini par le moulin de Roure. N'hésitez pas à nous contacter pour les sorties.

Les boules

Rien de tel qu'une bonne paella

La journée sociétaire des boulistes de Bouillargues a fait des émules et bien des joyeux...

Un petit déjeuner, un apéritif, une paella copieuse,un concours de pétanque sur la journée et le soleil. Voici les ingrédients d'une journée réussie ! Samedi 9 octobre la boule bouillarguaise avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir la centaine de participants à sa journée sociétaire. Le trophée en souvenir de Raymond et Odette Gauffres était mis en jeu lors d'un concours sur 5 parties. Après le petit déjeuner offert, les premiers matchs en triplettes donnèrent le ton. On n'était pas là pour figurer, toutes les récompenses motivaient les protagonistes chevronnés ou amateurs. Après le traditionnel apéro qui permit à chacun de raconter ses exploits, le groupe se dirigea dans le parc Blachère pour prendre le repas : une superbe paella concoctée par Léo, avec l'aide d'André "le boucher de Garons". Un régal pour tout le monde. À 16h il fallu pourtant se lever (très difficilement de table pour certains) pour terminer ce concours souvenir. À 19h les résultats étaient proclamés :

- 1er Joel Ricros
- 2e Willy Gauffrès
- 3e André Comin
- 1ère dame Patricia Delattre

Tous les joueurs repartirent avec coupes, trophées, fleurs et bouteilles de vin de la cave de Bouillargues. La journée se termina avec le verre le l'amitié. Toute l'équipe du bureau était heureuse de cette réussite.

Prochain rendez-vous suite au concours du téléthon et l'assemblée générale, le gâteau des Rois du dimanche 31 janvier 2011.

Les lauréats du concours

Maxime Gabriel

L'uNp en marche

Les paras honorent leur archange et fêtent leurs "aigles"

La section du Gard de l'Union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues, a fêté l'archange Saint Michel, le mercredi 29 septembre dernier dans cette commune. Après l'office religieux célébré par le père Grégoire en la paroisse Saint Félix, en présence des autorités civiles et militaires de la métropole gardoise et de la garnison, des présidents des sections patriotiques locales, accompagnés de leurs portes-drapeau, le président départemental Didier Baruteau, a donné lecture "pourquoi les parachutistes avaient choisi Saint-Michel comme patron". En fin d'office, devant une assistance recueillie la prière du parachutiste a été chantée par tous les paras présents, accompagnés par la chorale paroissiale. Ensuite en ordre de défilé, le cortège s'est rendu à travers la ville, au monument aux morts de la commune. Là, le président a rappelé dans son ordre du jour "comment, les parachutistes ont choisi Saint-Michel comme patron" et déposé une gerbe avec MM. Kamel Sidhoum et Bernard Collin, clôturé par l'hymne national repris en cœur par tous les participants. Avant de partager le verre de l'amitié, offert par le maire de la commune, M. Maurice Gaillard, les aigles ont été remis aux adhérents présents. Aigle noir à Mme C. Armando, MM. B. Collin, C. Picolo et A. Parat qui ont rejoint la section dans le dernier trimestre, les aigles d'argent (10 ans d'adhésion) par le président honoraire R. Guiol au Général L. Danton, G. Goux et B. Poque et les aigles de platine (30 ans d'adhésion) par J.M. Maurat à MM L. Marcesse et P. Boivin.

Remise des récompenses lors du loto annuel des paras

LE LOTO DES PARAS

La section du Gard de l'Union Nationale des Parachutistes, dont le siège est à Bouillargues, a organisé son loto annuel le dimanche 24 octobre à la salle de la Bergerie. Plus de 100 adhérents, membres amis et Bouillarguais y ont participé. Doté de 8 quines, 4 banastes bien garnies, deux jambons, un autocuiseur, une friteuse et de consolantes, d'un lot surprise (un DVD), d'une tombola de plus de 40 lots et d'un jambon à la pesée. L'ensemble de la recette sera reversé à l'entraide parachutiste.

LES GRANDS GAGNANTS

René Pisani, de St Gilles, gagne le saut en parachute et Serge Roigneau, président du G.R 195 de la Fédération André Maginot et de l'Amicale des Anciens des Troupes de Marine du Gard, le vol-découverte offert par l'aéro-club de Nîmes Courbessac.

Des Vendanges aux espoirs de Camargue

Remise des prix finale de l'école taurine

On clôture la saison ! Eh oui… toutes les bonnes choses ont une fin. Commencées au mois de juin par la fête du Club Taurin "La Cleda", c'est après la Toussaint que la finale du Trophée des Espoirs de Camargue a mis un terme aux festivités de l'année 2010 !

Bien évidemment, après la fête votive, c'est la fête des vendanges qui a une fois encore fait émerger nos traditions au sein de notre commune ; toujours à pied d'œuvre, l'association des Fêtes, le Club Taurin et la municipalité, travaillant en parfaite harmonie, ont offert aux «festaïres» bouillarguais l'occasion d'assouvir leur passion autour du «biòu»… **Des rues du village jusqu'aux arènes, il y en eut pour tous les goûts… Peut-on imaginer nos fêtes sans taureaux ? Non… car cet estrambord qui anime le cœur de nos villages en fête est essentiellement axé autour du «Seigneur de Camargue».**

Les élus, les organisateurs et les manadiers

Le concours d'abrivado

Si chaque année la fête des vendanges connait un joli succès, cette année, c'est le concours d'abrivado, organisé par Nîmes Métropole en collaboration avec la municipalité et l'association des Fêtes, qui draina un très nombreux public autour du circuit, quelque peu tortueux, qui connut un très grand succès. Dimanche matin, dès 10 heures, la Peña «Los Caballeros» donnait le ton… Pour cette deuxième **demi-finale des concours d'abrivado**, les 7 manades en présence, après avoir pris connaissance du circuit, se présentaient au jury et aux personnalités sous l'œil bienveillant de La Madone.

Les unes après les autres, les équipes de gardians encadrant les taureaux nous offrirent un spectacle de qualité et malgré la difficulté du parcours, elles surent honorer la devise de leurs manades. Il fallait être vraiment connaisseur pour déterminer les vainqueurs… D'ailleurs, les membres du jury ont dû longuement se concerter… et le résultat, donnant un classement très très serré, prouva, s'il en était besoin, que chacun des élevages fut à la hauteur de l'évènement.

C'est la **manade Leron**, vainqueur de cette demi-finale, accompagnée des **manades Chapelle et Thibaud**, qui à un demi-point

près, montèrent sur le podium, se qualifiant ainsi pour la finale qui se déroulait le dimanche suivant à Langlade.

En présence de Maurice Gaillard, maire de Bouillargues et de ses adjoints, Denis Calvié et Monique Cheiron, ainsi que de tous les membres du jury, 3 trophées offerts par la municipalité de Bouillargues furent remis aux vainqueurs; 1 coffret de vins offert par les Celliers des Vestiges Romains et un étui à cornes offert par Nîmes-Métropole, furent remis à toutes les manades participantes.

Le deuxième fait marquant de cette fête automnale fut les finales de l'école taurine…

Le samedi pour les «aînés» comme le dimanche pour les «jeunots», les arènes de Bouillargues enregistraient un plein absolu… à part pour les «toro-piscine» durant la fête votive, on n'avait jamais vu autant de monde… certes, l'entrée était gratuite… mais preuve est faite que le public, par manque de satisfactions lors des courses des «grands» trophées, vient chercher dans les courses de «jeunes» la vraie passion qui anime encore les élèves des écoles de raseteurs.

La samedi, pour le premier Trophée «Souvenir Yvonne Coustès», les 8 manades en présence, présentèrent des taureaux de qualité, avec du répondant et beaucoup de volonté… tous honorèrent pleinement leurs devises respectives.

Côté «garçons», les 9 élèves en compétition ont fourni un très bon travail et furent constants du début à la fin de la course.

Après dépouillement des votes du jury, le prix du meilleur taureau est revenu au **N° 465 de la manade Didelot**.

C'est à **Rudy Marquis**, auteur d'une excellente prestation, qu'est revenu le **Trophée «Souvenir Yvonne Coustès»**, un hommage rendu par le club taurin à cette «grande» Dame de l'afecioun qu'on surnommait «La manade Villeurbanne», qui fut omniprésente à «La Cleda», dès son plus jeune âge et jusqu'à son dernier souffle… un hommage très touchant et fortement apprécié par ses enfants, Nicole et Louis, présents pour l'occasion à cette finale.

Mehdi Belgourari, à un brin de paille près, reçut le 2e prix, alors que **Jamel Bouharguane** et **Jérémy Soler** terminaient aux 3e et 4e places.

Le dimanche, pour les plus jeunes, la course se déroula en trois actes…

Acte 1… ce sont les jeunes, débutant dans l'aventure de la course Camarguaise, qui affrontaient une vache «brave» de la manade de la Salierene… quelques bousculades, mais aussi de jolis rasets par intermittence et la présence de notre «raseteuse» Cassandre, ne furent pas pour déplaire au public…

Acte 2… la «petite finale»… c'était au tour des jeunes, encore, mais un peu plus aguerris, d'entrer en piste… Pour départager cette ribambelle d'apprentis raseteurs, 3 taureaux jeunes de la manade des Alpilles et 3 vaches de la manade de La Salierene.

Il faut dire que le bétail des deux élevages était parfaitement adapté au contexte de cette finale… vaches et taureaux braves, ne posant pas de difficultés particulières, mais occasionnant à quelques reprises des situations inconfortables…

Les 12 élèves en présence, aidés par les tourneurs d'un jour, Maxime Carrasco et Hafid Boufrouh, stagiaires en courses de Ligue, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour offrir aux nombreux spectateurs présents un spectacle de qualité… et ils ont réussi !

Acte 3… place aux plus «petits» avec un anouble de la manade de la Salierene, plein de gaz, et qui permit à

Association des Fêtes, Club Taurin et municipalité…

toute cette «marmaille» de jouer au taureau, même si quelques bousculades enfarinées sont venues conclure leurs prestations… Un vrai régal qui ne fut pas pour déplaire au public enchanté, qui, debout sur les gradins, rendit hommage à ces tout jeunes apprentis raseteurs, par des applaudissements fort nourris…

À noter que durant l'entracte, notre ami Benjamin Bini fit le spectacle avec son bélier dressé aux coups de barrières, mais qui fut quelque peu perturbé par la meute d'enfants qui grouillait autour de lui…

Sans surprise, c'est à **Kévan Martial** qu'est revenu le premier prix ; **Florian Hébrard**, a reçu le 2e prix, alors que le 3e prix fut remis à **Antoine Charrade**.

Le prix du meilleur animateur de la vache d'ouverture fut remis à **Julien Coste,** le prix du meilleur animateur du veau de clôture, a été remis à **Cassandre Clairon**, pour ses performances féminines! Pour les remercier du bétail fourni, un bouquet fut remis aux deux manadiers.

Mais la fête des vendanges ne se limita pas à ces deux évènements… une animation constante durant les 3 jours… course de Ligue du vendredi, peu enthousiasmante, abrivado et bandido tous les jours midi et soir, déjeuner à la cave coopérative du samedi matin, et ses «affamés» qui sont allés jusqu'à cacher des «réserves» sous les feuilles de lierre, sans oublier les apéros et les soirées explosives au «Patio des Arts»… le tout prisé par une jeunesse qui aime faire la fête, et ce, dans le bon sens du terme…

C'est la finale du Trophée des Espoirs de Camargue, nouvelle compétition créée par le Club Taurin «La Cleda» en 2010, entièrement dédiée aux taureaux jeunes, qui est venue clôturer quelques jours après la Toussaint, la saison taurine 2010.

Pour cet évènement, les 7 meilleurs taureaux de 7 manades différentes ayant participé aux 7 courses éliminatoires de la saison, étaient en compétition, face à une équipe de «rasibles» de hauts niveaux.

Le nombreux public présent à cette finale ne regretta pas d'avoir fait le déplacement dans la capitale de la Vistrenque, et a apprécié à juste titre la magnifique Capelado, encadrée de quelque 40 élèves de l'école taurine.

Une bonne course fort intéressante, rasetée dans l'esprit de bout en bout, sans moments creux…

Après dépouillement des votes du jury, c'est au taureau **«Caelius» de la manade Espelly-Blanc** qu'est revenu

le **1er Trophée des Espoirs de Camargue**, prix remis à Georges Blanc.
Fort logiquement, car il a fourni un très gros travail de qualité, c'est à **Sofiane Rassir** que fut attribué le trophée du meilleur animateur de la finale.
Cédric Coulet, stagiaire en Ligue et qui a vu sa saison écourtée par quelques soucis de santé, a reçu le prix du meilleur «jeune raseteur» sur les 7 courses de sélections.
Ainsi s'écoule le temps des fêtes… Mais il faut tout de même mettre en évidence que c'est grâce à quelques poignées de bénévoles avec une passion inébranlable que nos fêtes perdurent… on entend ici et là… ***«C'est toujours les mêmes… mais quand ça changera…»*** ! Mais oui… tout le monde est d'accord pour le changement… Le seul problème, c'est que tous ceux qui manifestent pour le changement restent bien à l'écart et ne s'engagent jamais… Il ne faudra pas s'étonner qu'un jour nos fêtes disparaissent… il est temps qu'une relève prenne conscience que les «anciens» ne sont pas éternels !
A l'an que ven !
Retrouvez toutes les photos des fêtes de l'année 2010, sur le site internet www.ctlacledabouillargues.com

Remise des prix finale de l'école taurine

Remise des prix finale de l'école taurine

COUTUMES ET TRADITION

L'été fini, on a plié les costumes, remisé les charrettes, rangé les accessoires.Après le défilé à l'ancienne du mois de juin, les manifestations se sont succédé en juillet à Rodilhan, en août à Vallabrègue, la Crau de Châteaurenard en septembre, Bellegarde en octobre, sans oublier notre participation à la fête votive, puis à la cave coopérative pour la fête du vin primeur.
Il était l'heure de faire le bilan.Le 10 octobre, soixante-dix personnes, adhérents ou sympathisants, ont pris part au repas organisé à la Bergerie en présence de monsieur le maire et de son épouse.
L'assemblée générale, le 12 novembre, a réuni une trentaine de personnes. Après le mot de bienvenue du président, les bilans moral et financier ont été approuvés, suivis par l'élection du bureau qui accueille quatre nouveaux membres.Enfin, le loto du 21 novembre a fait salle pleine à la Bergerie, à la satisfaction des organisateurs.
En décembre, le concours de crèches, sous l'égide de Francine Flandin, va occuper petits et grands, tandis qu'un nouveau projet est en train de naître. Mais il n'est pas encore temps d'en parler…
Jany Gonin

AGENDA DE FIN D'ANNÉE

Janvier

2 janvier loto chasse à la Bergerie
8 janvier vœux du maire à la Bergerie 11h
13 janvier gâteau des rois de l'UNP à la Bergerie
15 janvier loto de l'APEB à la Bergerie
16 janvier loto du Club taurin à la Bergerie
22 janvier Handisport à la Bergerie
23 janvier loto USB à la Bergerie
25 janvier don du sang à la Bergerie
28 janvier gâteau du roi de la paroisse à la Bergerie
28 janvier remise des prix concours de crèche à la Bergerie
30 janvier gâteaux des rois de la Boule Bouillarguaise

Fevrier

4 février spectacle pour les enfants bibliothèque à 18h à la Bergerie
5 février gâteaux des rois de la FNACA à la Bergerie
6 février gâteaux des rois de Coutume et Tradition
12 au 15 février exposition d'artistes bouillarguais Comité SocioCulturel à la Bergerie
19 février soirée USB
20 février Gala de danse du Comité SocioCulturel

Mars

4 mars conférence et film Saint Jacques de Compostelle 20h30 à la Bergerie
12 mars assemblée générale de l'Embestida à la Bergerie
18 mars loto du Hand à la Bergerie
19 mars cérémonie monument aux Morts
21 au 27 mars Panorama du Comité SocioCulturel à la Bergerie

Avril

1er avril Bol de riz
2 avril Fête de la jeunesse AFB
7 avril 15e rencontres ICAPAR
9 avril Bal association "qui sort" à la Bergerie
11 au 14 avril bourse aux vêtements à la Bergerie